



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question écrite n° 25280

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le Premier ministre sur le respect, par la France, des engagements pris à Kyoto sur la diminution des gaz à effet de serre (GES). La mission interministérielle à l'effet de serre (MIES) a été chargée de coordonner l'élaboration d'un plan - le plan Climat 2003 - qui devrait être adopté en novembre, lors d'un conseil interministériel sur le développement durable (Le Monde - 4 juillet 2003). Il souligne qu'il a lui-même décidé d'accélérer le mouvement et de renforcer le Programme national de lutte contre le changement climatique (PNLCC). A cette fin, pas moins de huit groupes de travail ont été créés dont l'ensemble des travaux devait faire l'objet d'une synthèse durant l'été, synthèse ensuite présentée par la MIES aux ministres concernés. Compte tenu des graves conséquences intervenues, cet été, en raison de la canicule, un bilan et des perspectives d'actions s'imposent.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25280

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 septembre 2003, page 7199